

Ouest-France / Basse-Normandie / Coutances / Agon-Coutainville / Archives du vendredi 23-08-2013

250 personnes à l'inauguration du court couvert du TCC - Agon-Coutainville

vendredi 23 août 2013



Le président du Tennis-club de Coutainville, Bernard Heimendinger, a inauguré la salle couverte devant plus de 250 personnes.

Avant son assemblée générale de samedi, le Tennis-club de Coutainville (TCC) a inauguré sa salle couverte qui portera le nom de salle André-Pfeiffer, lequel a été le trésorier du club pendant plus de 33 ans et membre du comité durant 59 ans. 250 personnes étaient présentes à cette manifestation d'un club qui compte 115 années d'existence. Ce fut l'occasion de rappeler les nouvelles installations effectuées au cours des trois dernières années.

La première année, la réfection des courts en green set et en terre battue a été pilotée par le club ainsi que celle de la terrasse. **« Les courts en green set ont été réalisés en prenant conseil auprès des services techniques de la fédération et avec la connaissance de membres du comité, Maylis Burel, qui a disputé Wimbledon ; Daniel Alexandre, qui fut membre de l'équipe de France et Claude Goldschmidt, professeur de tennis »,** a déclaré Bernard Heimendinger, le président. **« Une légère pente a été donnée aux cours et un système de drainage a été intégré ».** Les bâtiments ont été modernisés et mis aux normes, l'environnement a été remis en valeur (arbres, fleurs, jardin d'enfants).

La deuxième année, un Beach tennis a été installé ainsi qu'un espace pour les tout petits. L'étude et le dépôt de permis de construire ont été effectués pour la salle couverte. **« Philippe Robbe, maire adjoint, nous a conseillés et le projet a été validé par la DDE et signé par Max Avenel, le maire »,** a précisé le président.

L'année en cours a vu la transformation de la salle de jeunes pour accueillir une section fitness et Zumba sous le nom de Club du chardon bleu et la construction de la salle a été entreprise et terminée. 475 000 € ont été investis.

« Nous avons vendu la maison et le terrain dont nous étions propriétaires, utilisé une partie des réserves accumulées grâce à la bonne gestion du club, et emprunté la somme de 50 000 €. Nous sommes fiers d'avoir pu procéder à ces travaux d'une manière autonome et de ne pas dépendre des hommes politiques pour d'éventuelles subventions dans une période où notre pays a besoin de faire des économies afin d'équilibrer ses finances », a ajouté Bernard Heimendinger. **« La démonstration est faite qu'un club bien géré et pratiquant les mêmes tarifs que les autres peut vivre sans demander la contribution publique permanente ».**